

<i>Procès-verbal du Bureau Régional n° 10 réuni en présentiel à 18h00</i>

Nom	Prénom	Fonction	Adresse Mail	Présent	Excusé	Absent
ASSET	Astrid	Secrétaire Générale	aasset@basketidf.com	X		
ASSET	Laurent	VP Pôle Sportif	lasset@basketidf.com	X		
CABALLO	Philippe	VP Pôle Performance	pcaballo@basketidf.com	X		
CRESPIN	Hélène	Présidente Commission Compétitions	hcrespin@basketidf.com		X	
DEVILLARD	Chantal	Trésorière Générale	cdevillard@basketidf.com	X		
DUDIT	Thierry	Président	tdudit@basketidf.com	X		
SOUDANI	Djamel	VP Pôle Citoyenneté- Développement	dsoudani@basketidf.com	X		
TOURNAY	Pascale	Responsable IRFBB	ptournay@basketidf.com	X		

Assistent :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse mail	Présent	Excusé	Absent
BALLARINI	Ivano	Directeur Technique Régional	iballarini@basketidf.com	X		
ROLLEE	Stéphane	Directeur Territorial	srollee@basketidf.com	X		



INFORMATIONS FÉDÉRALES Christian AUGER

- **Réunion de zone** : elle se tiendra le vendredi 24 mars dans les bureaux de la FFBB.
- **Job dating** : 2 seront organisés le 25 mai à Paris (18^e) et le 1^{er} juin à Gennevilliers. Un troisième sera organisé à Nanterre à une date qui reste à fixer.

OUVERTURE DE SÉANCE Thierry DUDIT

Le CROS Ile-de-France a fait une proposition pour animer un stand à la Foire de Paris. La location, pour laquelle il faut compter environ 1 500 € serait entièrement à la charge de la ligue. Il faut prévoir une présence continue pendant la durée de l'événement.

Le bureau n'est pas favorable à cette demande.

POINT n° 1 : validation des PV Astrid ASSET

Validation à l'unanimité du procès-verbal de l'ETR du 13 mars 2023.

POINT n° 2 : nombre de polistes en 2023-2024 Philippe CABALLO

Chaque année, il apparaît que le nombre de places dans chacun de nos pôles est insuffisant. Devant l'impossibilité de dépasser le nombre de 12 internes pouvant bénéficier de l'inscription sur les listes du Haut Niveau catégorie Espoirs, nous avons sollicité la FFBB afin d'obtenir l'ouverture d'une seconde section dans chacun des pôles dès la rentrée de septembre 2023.

Cette ouverture sera décalée en septembre 2024 pour les jeunes filles afin de prendre en compte la situation particulière du CDFAS, dont le fonctionnement sera grandement perturbé dans les 6 à 10 prochains mois en raison de très gros travaux de rénovation.

Afin de répondre aux interrogations de certains membres du bureau à propos du coût de cette création, Chantal DEVILLARD et Philippe CABALLO effectuent une présentation rapide des variations des charges et des produits causés par cette évolution.

Parmi les augmentations de charges significatives :

- un conseiller territorial supplémentaire au pôle masculin (subvention PSF emploi possible) ;
- coût de l'hébergement au CREPS (24 jeunes au lieu de 16) ;
- dotation textile.

Parmi les augmentations de produits espérés et/ou prévus :

- participation des familles (24 au lieu de 16) ;
- subventions ANS ;
- PSF emploi ;
- aides fédérales.

Le coût sera d'environ 100 000 €.

Il apparaît nécessaire de mener dès à présent une réflexion sur les pistes de financement possible de cette mission importante figurant dans le contrat de délégation que nous recevons de la FFBB.

Vote pour le passage de 12 à 24 polistes chez les garçons en septembre 2023.

Résultat : 1 contre, 0 abstention et 6 pour

Le passage de 12 à 24 polistes chez les garçons en septembre 2023 est adopté.

Vote pour le passage de 12 à 24 polistes chez les filles en septembre 2024.

Résultat : 1 contre, 1 abstention et 5 pour

Le passage de 12 à 24 polistes chez les filles en septembre 2024 est adopté.

Thierry DUDIT et Philippe CABALLO ont été saisis par les entraîneurs du pôle féminin d'un souhait d'augmenter le nombre de polistes de 14 à 16 si les résultats des tests d'entrée et des différents temps d'évaluation des joueuses le justifient :

Vote.

Résultat : 1 contre, 0 abstention et 6 pour

L'augmentation sous conditions du nombre de polistes de 14 à 16 au pôle féminin est adoptée.

POINT n° 3 : utilisation du fonds de développement Laurent ASSET

- Pour rappel, à la suite de la création du pacte officiels #tous engagés#, les structures (comités et ligue) se sont engagées à mutualiser des coûts dans deux domaines :
- le domaine de la formation avec un "prélèvement" sur tous les championnats seniors, U20 et U18/U17. Les comités et la ligue ont libre choix d'étendre les catégories concernées. Coût maximum par comité : 75 € par équipe et 125 € pour la ligue.
- Sur un "Fonds de développement de l'arbitrage" alimenté par une facturation de chaque équipe engagée en championnat départemental (pour les comités) et en championnat régional (pour la Ligue) de 10 € par équipe de jeunes et 15 € par équipe U20 et seniors.

Le fonds de développement de l'arbitrage financera en partie :

- la création ou le maintien d'un poste de CTA en CDD ou CDI ayant pour objectif la promotion de l'arbitrage et/ou la formation des arbitres ;
- les écoles d'arbitrage club ;
- le challenge de l'arbitrage pour valoriser et récompenser les clubs les plus actifs sur le recrutement et la fidélisation des arbitres (le règlement du challenge étant fixé par le comité départemental) ;
- l'achat des récompenses de fin de saison.

Dans tous les cas, ce fonds ne peut être utilisé que pour la promotion et le développement de l'arbitrage sur le territoire.

Un bilan des actions et un bilan financier du fonds de développement seront dressés chaque saison lors de l'assemblée générale.

Par principe, le fonds de développement ne peut être reporté financièrement sur la saison suivante.

- La CRO propose de faire une campagne de sensibilisation sur l'arbitrage sous forme de posters adressés à tous les clubs sur le thème "ET TOI, QU'EST CE QUE TU ATTENDS POUR TE LANCER ? "

Le Comité Directeur félicite Bradley pour son travail.

Deux devis ont été faits pour l'impression de 800 posters, soit deux par club (670 € et 370 €).

Décision du bureau : accord du bureau sous réserve des modifications suivantes à apporter :

- **Ajouter le logo de la FFBB (logo ligue dans le cartouche fédéral),**
- **Ajouter l'hashtag "# tous engagés"**
- **Obtenir l'accord écrit de tous les arbitres figurant sur l'affiche.**

POINT n° 4 : engagement de valorisation Laurent ASSET

Dans le cadre du pacte officiels 2024, la ligue s'engage à récompenser chaque saison, lors de son assemblée générale ordinaire, plusieurs de ses arbitres régionaux / jeunes potentiels régionaux, en remettant à chaque lauréat un « Sifflet d'Or » destiné à valoriser l'investissement ou la performance particulière d'un arbitre régional / Jeune Potentiel Régional.

"Le Comité directeur de la Ligue régionale décide chaque saison du nombre et des critères d'attribution de chaque récompense dans le cadre énoncé ci-dessus".

Une liste sera proposée au prochain comité directeur.

POINT n° 5 : avancement relecture des règlements sportifs Laurent ASSET

Point d'étape et finalisation de la méthode de travail.

Décision du bureau : retour à Laurent ASSET pour le 7 avril

QUESTIONS DIVERSES :

Le Comité Directeur du 11 avril est reporté au 13 avril et il se déroulera dans les locaux du comité du 92.

Un achat groupé de caméras destinées à capter les images des rencontres sous un format très mobiles et aisément exploitable, tant par les techniciens que pour la diffusion sur des réseaux sociaux, sera fait par la FFBB. Le bureau décide d'en acheter deux afin de doter chacun de ses pôles espoirs. Ces caméras pourront également être utilisées sur les évènements régionaux.

Fin 20h30

La Secrétaire Générale

Astrid ASSET

(signé)

Le Président

Thierry DUDIT

(signé)